Envoyé en préfecture le 23/07/2026
Reçu en préfecture le 23/07/2026
Publié le
ID : 035-213501596-20260723-2026_53-DE

LOURMAIS

COMMUNE DE LOURMAIS

Extrait du registre des délibérations du CONSEIL MUNICIPAL Séance du 2 Juillet 2026

Nombre de conseillers en exercice :11 *Nombre de présents : 7* *Nombre de votants : 8*	*Date de convocation :* *26 juin 2026*

L'an deux mil vingt-six, le 2 juillet, à LOURMAIS le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Lourmais.

Présents : François BORDIN	*Marie-Françoise BORDIN*
Michel Henri GAUTIER	*Laurence ROGER-PICHON*
Virginie BURBAN	*Cédric BESNARD*
Michel Joêl GAUTIER	

Absents excusés : Marie-Christine BLAIRE (donne pouvoir à Laurence ROGER-PICHON)	*Albert MEUNIER*
Julie SOUCHON-BRUNEL	

Absents : Jérémie PELLE	

Quorum requis : 6
Quorum atteint

Secrétaire de séance désigné : Laurence ROGER-PICHON

Début de séance à 20H

****

2026-53- ASSOCIATIONS : VOTE DES SUBVENTIONS

Rapporteur : François BORDIN

M. le Maire expose les demandes de subvention des associations communales et extérieures et demande au conseil de choisir les associations bénéficiaires et de déterminer les montants. Pour rappel, le montant budgétisé est de 2300€.

Après débat, le conseil municipal décide de maintenir les montants de l'année précédente. Les subventions sont donc attribuées de la manière suivante :

Envoyé en préfecture le 23/07/2026
Reçu en préfecture le 23/07/2026
Publié le
ID : 035-213501596-20260723-2026_53-DE

Associations de la commune :

Associations bénéficiaires	Montant proposé pour 2026
Comité d'animation et de loisirs	**250 €**
Union Nationale Combattante	**250 €**
Club de l'amitié	**250 €**
Amicale bouliste	**250 €**
Rayon de soleil Bretagne - Bénin	**250 €**
La Bêche Rieuse	**250 €**
Total Subventions associations de la commune	**1500 €**

Associations hors commune :

Associations bénéficiaires	Montant proposé pour 2026
ADMR	**75 €**
Comice agricole	**150 €**
Total Subventions associations hors commune	**225 €**

Provision :

Organismes bénéficiaires	Montant proposé pour 2026
Provision pour les voyages scolaires primaire et secondaire (école publique et privée pour les élèves de LOURMAIS)	30€/enfant
Provision pour le fonctionnement IME, lycées professionnels pour les élèves de LOURMAIS)	30€/enfant

Fin de séance à 21h

La Secrétaire de séance
Laurence ROGER-PICHON

Le Maire,
François BORDIN